



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 11 OCTOBRE 2023 A 19H00

L'an DEUX MILLE VINGT TROIS, le Conseil Municipal de Sainte-Geneviève-des-Bois, régulièrement convoqué le 5 octobre 2023 conformément aux articles L 2121.10 et L 2121.12 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni à la Mairie, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Frédéric PETITTA, Maire.

Etaient présents :

Frédéric PETITTA, Nathalie VASSEUR, Jean-Pierre VIMARD, Michelle BOUCHON, Philippe ROGER, Marc LE MEUR, Nadia CARCASSET, Mohammed ZAOUI, Maria DE JESUS CARLOS, Héritier LUNDA, Danièle GARCIA, Séverine BUSSON, Brahim OUAREM, Karla AREL, Franck CHAUVEAU, Eléonore MORENO, Philippe DECOMBLE, Brigitte JAUNET, Naïma FERROUDJI, Norman PANTER, Isabelle QUESNEL, Franklin OBIANYOR, Patricia BARTOLI, José MARTINS, Marie-Christine CRIBIER, Jocelyn MINATCHY, Jérémy SIMON, Quentin CHOLLET, Marie-Noëlle ROLLY, Mélanie SCHLATTER, Thierry BESSE.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice du Conseil Municipal et peuvent valablement délibérer aux termes de l'article 2121.17 du code du texte précité.

Excusés ayant donné pouvoir :

Alice SEBBAG (pouvoir à Nathalie VASSEUR), Laurence MOLINARI (pouvoir à Jean-Pierre VIMARD), Jacques BOULANGER (pouvoir à Marc LE MEUR), Marc ESNAULT (pouvoir à Marie-Christine CRIBIER), Farah QADHI (pouvoir à Héritier LUNDA).

Absents Excusés :

Thomas ZLOWODZKI, Jaques BENISTY, Yassin LAMOUI

Nombre de membres
composant le conseil : 39

en exercice : 39
présents : 31
représentés : 5
absents : 3

Monsieur le maire ayant procédé à l'appel nominal, déclare la séance ouverte

Madame DE JESUS CARLOS est élue secrétaire.

Madame Nathalie COLUCCI, Directrice Générale des Services, assiste à la séance



CONSEIL MUNICIPAL DU 11 OCTOBRE 2023

Délibération n°23-112

DGS : Nathalie COLUCCI

Service : Secrétariat Général

Affaire suivie par Claire PIERONI

COMPTE RENDU DE MONSIEUR LE MAIRE AU CONSEIL DE SA DELEGATION DE POUVOIRS

LE CONSEIL MUNICIPAL

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2122.22 et L.2122.23,

VU la délibération n°14190 du 23 mai 2020 par laquelle l'assemblée délègue au maire ses attributions pour la durée de son mandat pour les matières mentionnées aux alinéas 1 à 26 inclus hormis les 17, 21, 25 de l'article L 2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire rend compte au Conseil Municipal de ladite délégation, à savoir :

- N° 2023/169 Avenant au contrat d'habitation précaire
- N° 2023/205 Signature d'un contrat avec Staries Show
- N° 2023/215 Signature d'une convention avec l'UMPS 91
- N° 2023/171 Location et entretien des vêtements de travail de restauration
- N° 2023/172 Prestation d'élagage - Signature du marché
- N° 2023/174 Abonnement à la solution d'aide au pilotage et à la décision - Mantic Data Europe
- N° 2023/176 Maintenance ascenseurs - signature du contrat

- N° 2023/185 Assistance et maintenance des Firewall Stormshield
- N° 2023/188 Capture et mise en fourrière d'animaux
- N° 2023/197 Location de matériel fête des associations 2023
- N° 2023/203 Aménagement des espaces verts de la cour de l'école de l'Etang
- N° 2023/204 Aménagement de la cour de l'école de l'Etang
- N° 2023/184 Maintenance ascenseur gymnase R. Rolland
- N° 2023/175 Travaux de réhabilitation des gymnases Poulidor et Rolland - Modifications de marché – Lots 1,2,3,4,5,9 et 11

- N° 2023/206 Travaux de réhabilitation des gymnases Poulidor et Rolland - Modifications de marché – Lots 7,9,10,11 et 12
- N° 2023/217 Acquisition et redevance pour les logiciels urbanisme - signature de contrat
- N° 2023/218 Maintenance logiciels Arpege - Modification
- N° 2023/194 Participation de la commune à l'opération ciné fraîcheur proposée par le SAS Cinémas Sainte-Geneviève-des-Bois
- N°2023/219 Demande de subvention - Soutien à l'équipement des forces de sécurité et sécurisation des équipements publics
- N° 2023/191 Convention relative à l'occupation temporaire du domaine public - Chalet du Parc Pierre
- N° 2023/210 Convention d'occupation du domaine public, parcelle AT 392 sise stade Léo Lagrange avec Totem France
- N° 2023/105 Mise à disposition de la cour de l'école Buisson et du matériel en dehors des heures scolaires
- N° 2023/117 Convention pour une mise à disposition de la cour de l'école Diderot et du matériel en dehors des heures scolaires
- N° 2023/133 Contrat de prestation avec la Compagnie Simagine
- N° 2023/134 Contrat de prestation avec l'Association Planète Science
- N° 2023/135 Contrat de prestation avec l'Association Outseeders
- N° 2023/136 Contrat de prestation avec l'Association Structures Baschet
- N° 2023/211 Convention de partenariat avec l'Association Sainte-Geneviève-Sports
- N° 2023/212 Convention de partenariat avec l'Association Maison des Jeunes et de la Culture
- N° 2023/213 Convention de partenariat avec le Comité Départemental de Tennis
- N° 2023/214 Convention de partenariat avec l'Association Kraken Boxing Club
- N° 2023/186 Contrat de cession avec l'Association l'Art de Vivre en Brie
- N° 2023/187 Contrat de cession avec l'Association Chanson Swing
- N° 2023/195 Contrat de cession avec l'Association le Cirque Oval
- N° 2023/168 Contrat avec Mme Messier-Faure - Psychologue
- N° 2023/222 Contrat avec la Société Récréation - Atelier de couture pour la confection d'un tapis à histoire

- N° 2023/162** Contrat de cession de droits de représentation avec Lucernaire Difusion
- N° 2023/163** Contrat de cession de droits de représentation avec l'Association Gratt'Essonne
- N° 2023/166** Contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle avec l'Association Compagnie Comme Si
- N° 2023/167** Contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle avec Happeling Création
- N° 2023/170** Contrat de cession de droits de représentation avec la Société Sudden théâtre
- N° 2023/173** Convention de partenariat avec la Troupe des Zicos
- N° 2023/177** Contrat de cession de droits de représentation d'un spectacle avec la Société Les 2 Belges Productions
- N° 2023/189** Contrat de cession avec la Cie Trafikandars
- N° 2023/190** Convention de partenariat avec Ariane Dollfus
- N° 2023/193** Contrat de cession avec la Société Ma Prod
- N° 2023/209** Mise à disposition de l'auditorium à l'Association les Amis de L'Octuor de France
- N° 2023/216** Mise à disposition de l'auditorium à la Compagnie Sabdag
- N° 2023/220** Convention de partenariat avec MB Création
- N° 2023/221** Contrat de cession avec la Société Gatkess Productions
- N° 2023/180** Formation du personnel - avec IFAC
- N° 2023/181** Formation du personnel - La Ligue de l'enseignement
- N° 2023/182** Formation du personnel - CNFPT
- N° 2023/183** Formation du personnel - CIRIL
- N° 2023/198** Formation du personnel - Aroeven
- N° 2023/199** Formation du personnel - Cegape
- N° 2023/200** Formation du personnel - Territorialis
- N° 2023/201** Formation du personnel - Sécurité Incendie IDF
- N° 2023/202** Formation du personnel - CNFPT
- N° 2023/207** Formation du personnel - Croix Blanche

N° 2023/164 Régie d'avances des centres de loisirs primaires - Augmentation du plafond de la régie de recettes

Pour extrait conforme.

Frédéric PETITTA

Maire de Sainte-Geneviève-des-Bois

Vice-président de Cœur d'Essonne Agglomération



La présente délibération peut, dans un délai de deux mois à compter de son affichage ou de sa publication, faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal administratif de Versailles ou, dans le même délai, d'un recours gracieux auprès du maire.